

PLAINES-DU-LOUP



LE PROJET URBAIN

ÉTAPE 2

La deuxième étape de la transformation des Plaines-du-Loup passe par l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation (le PA2). Il s'étend sur le parking du Vélodrome, se poursuit jusqu'au nord du stade de la Pontaise, puis se déploie à l'est de la route des Plaines-du-Loup.

Le projet prévoit la construction de 169'000 m² de surfaces de plancher de logements, de bureaux et de commerces. Une nouvelle école de 32 classes, une salle omnisport triple et les équipements sportifs extérieurs pour les besoins scolaires et des associations sportives répondront aux besoins des 2'500 nouveaux habitants et 1'500 emplois.



Le mot du syndic

Alors que le chantier du premier secteur (PA1) de l'écoquartier des Plaines-du-Loup bat son plein et que les clefs des premiers logements seront remises en 2022 déjà, le lancement de la deuxième étape (PA2) de ce nouveau morceau de ville est extrêmement enthousiasmant. Il répond à l'ambition d'un développement urbain maîtrisé à Lausanne, en phase avec les enjeux climatiques et favorisant la mixité sociale. Ce secteur accueillera 2'500 habitantes et habitants dès 2029. Il s'agit aujourd'hui de réaliser ce projet avec vous toutes et tous.

Plus d'informations sur le projet sur www.lausanne.ch/metamorphose

Les étapes des Plaines-du-Loup



PA4
La réalisation de cette étape dépend du déplacement du Service des automobiles et de la navigation (SAN) et de la mise en service du métro m3 prévue au plus tôt en 2030.

PA1
Les travaux de construction du premier secteur ont démarré au printemps 2018 par les pistes de chantier et l'aménagement du parc du Loup provisoire. Les premières habitantes sont attendues en mi-2022.

PA2
Une réflexion simultanée des bâtiments dans ce secteur avec le projet du métro m3 est nécessaire pour éviter les surcoûts et coordonner les plannings. Les premiers habitants sont attendus pour 2029.

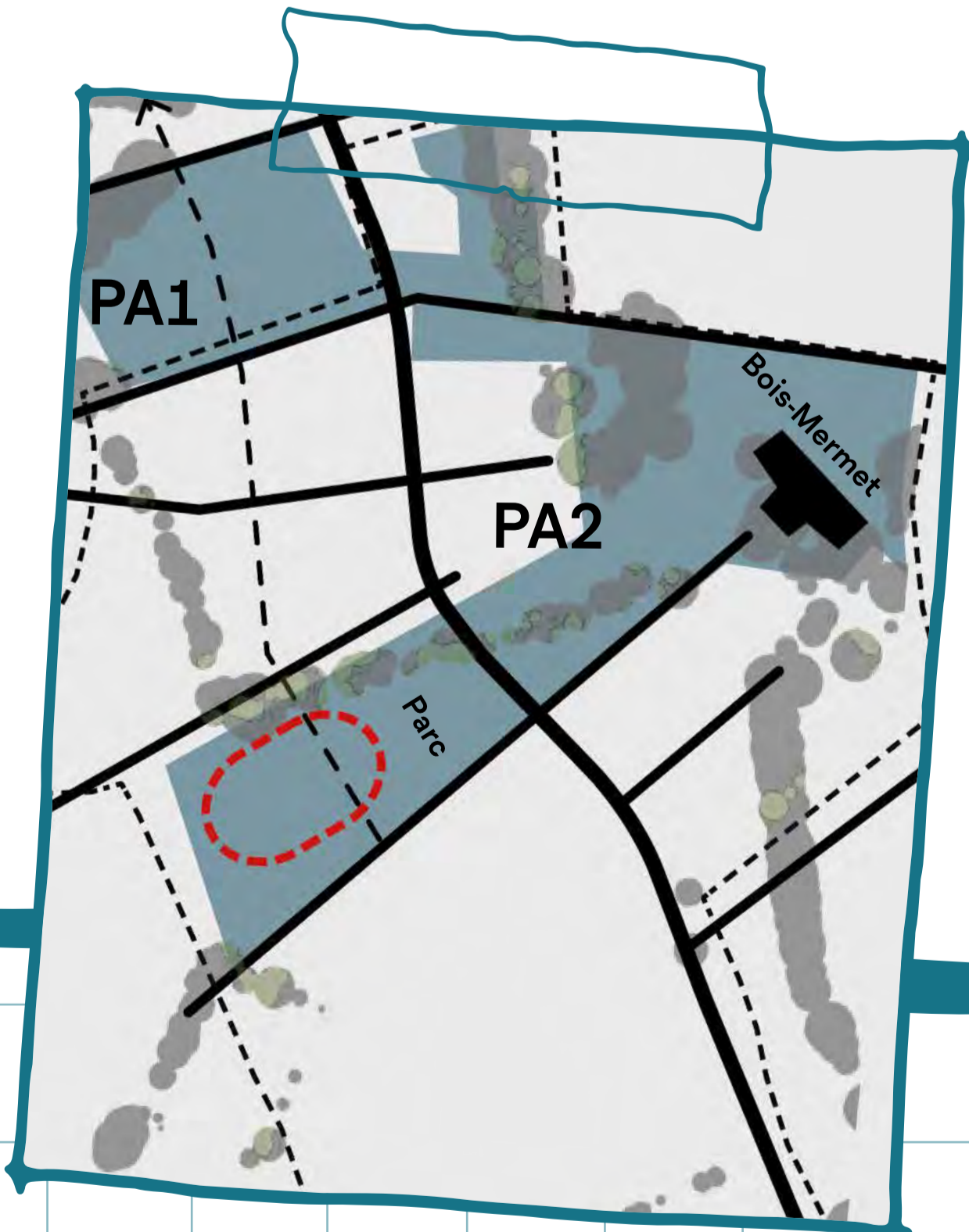
PA3
La construction sur cette partie est subordonnée à la démolition du stade olympique de la Pontaise.



Une stratégie de développement claire et ambitieuse

1 Un parc urbain fédérateur

Un parc, valorisant l'arborisation existante, «serpente» de part et d'autre de la route des Plaines-du-Loup, assurant ainsi les liens avec les quartiers des Bossons, des Bergières, de Bois-Gentil et de la Borde. Il agit comme une respiration aux ambiances et usages contrastés. Il permet d'assurer la continuité écologique entre les espaces boisés de Grand Désert et Mermet, de préserver les arbres majeurs et de mettre en valeur la qualité paysagère du site.

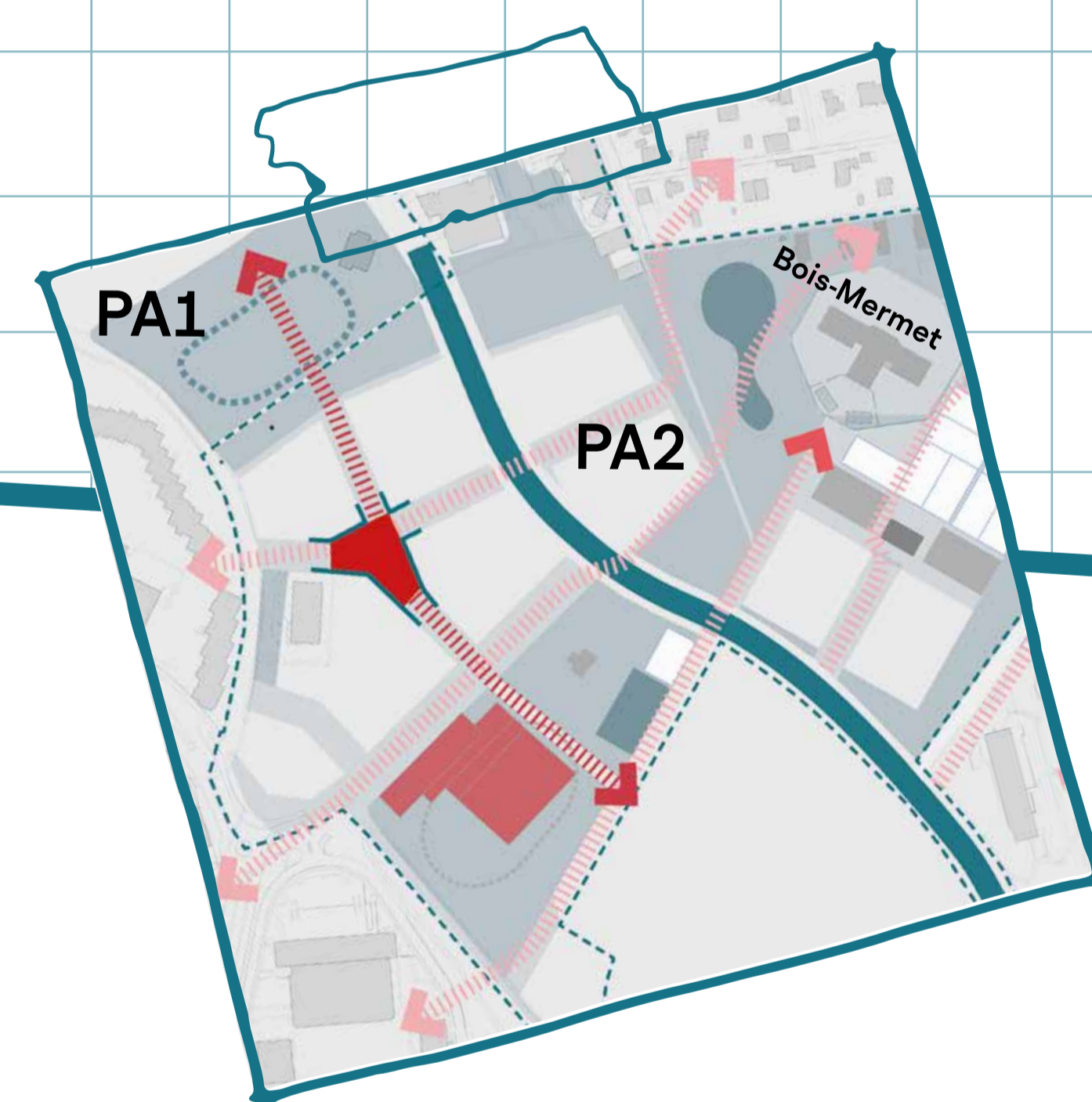


2 Une trame d'espaces publics robuste

Le projet prévoit une trame mobilité douce composée de transversales est-ouest reliant le Bois-Mermet jusqu'au quartier des Bossons, et d'une rue intérieure orientée nord-sud, connectant à terme l'ensemble du quartier des Plaines-du-Loup. La trame proposée, permet de créer une place «à l'italienne», au cœur du tissu bâti, à l'abri de la circulation, elle favorise les échanges sociaux et constitue une centralité forte du quartier.

3 Un programme mixte et flexible

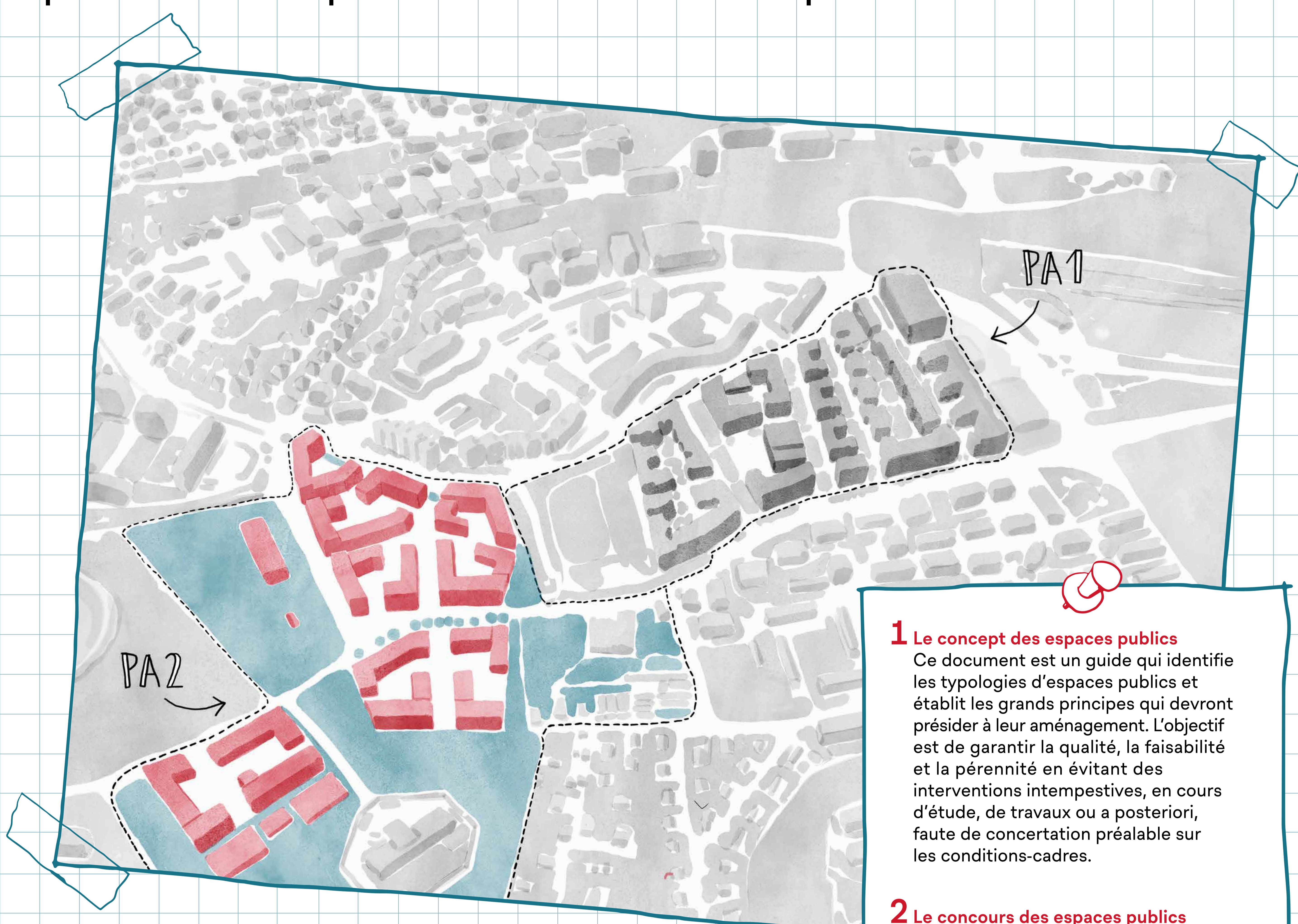
Le quartier des Plaines-du-Loup accueillera un programme mêlant équipements publics, logements, activités et commerces. La forme urbaine de l'îlot, semi-ouvert, dont les hauteurs oscilleront entre 6 et 9 étages, permet aussi bien l'implantation de logements que d'activités, de commerces et/ou locaux associatifs en rez-de-chaussée, offrant ainsi une certaine flexibilité.



UN PROCESSUS INNOVANT



Lors des réflexions sur l'image directrice de l'étape 2, la thématique des espaces publics s'est avérée centrale et déterminante pour l'organisation de l'ensemble des études à venir sur le secteur. Dès lors, l'ensemble du processus de planification a été pensé autour de cette thématique.



1 Le concept des espaces publics

Ce document est un guide qui identifie les typologies d'espaces publics et établit les grands principes qui devront présider à leur aménagement. L'objectif est de garantir la qualité, la faisabilité et la pérennité en évitant des interventions intempestives, en cours d'étude, de travaux ou a posteriori, faute de concertation préalable sur les conditions-cadres.

2 Le concours des espaces publics

Début 2022, le processus sera lancé à travers un concours des espaces publics du PA2 afin de choisir un concept paysager pour les espaces publics. Les futurs investisseurs devront concevoir leurs futurs bâtiments en prenant en compte le concept de ces aménagements.

3 La participation dans le cadre des forums

Ce processus s'articule également avec le volet participatif des Plaines-du-Loup en l'occurrence avec les Forums qui sont organisés chaque année. Lors du Forum n°3 des Plaines-du-Loup, l'ensemble des réflexions sur le PA2 fera l'objet d'une information/consultation auprès de la population et un document sera annexé au cahier des charges du concours d'espaces publics. La participation accompagnera le projet des espaces publics tout au long de sa formalisation.

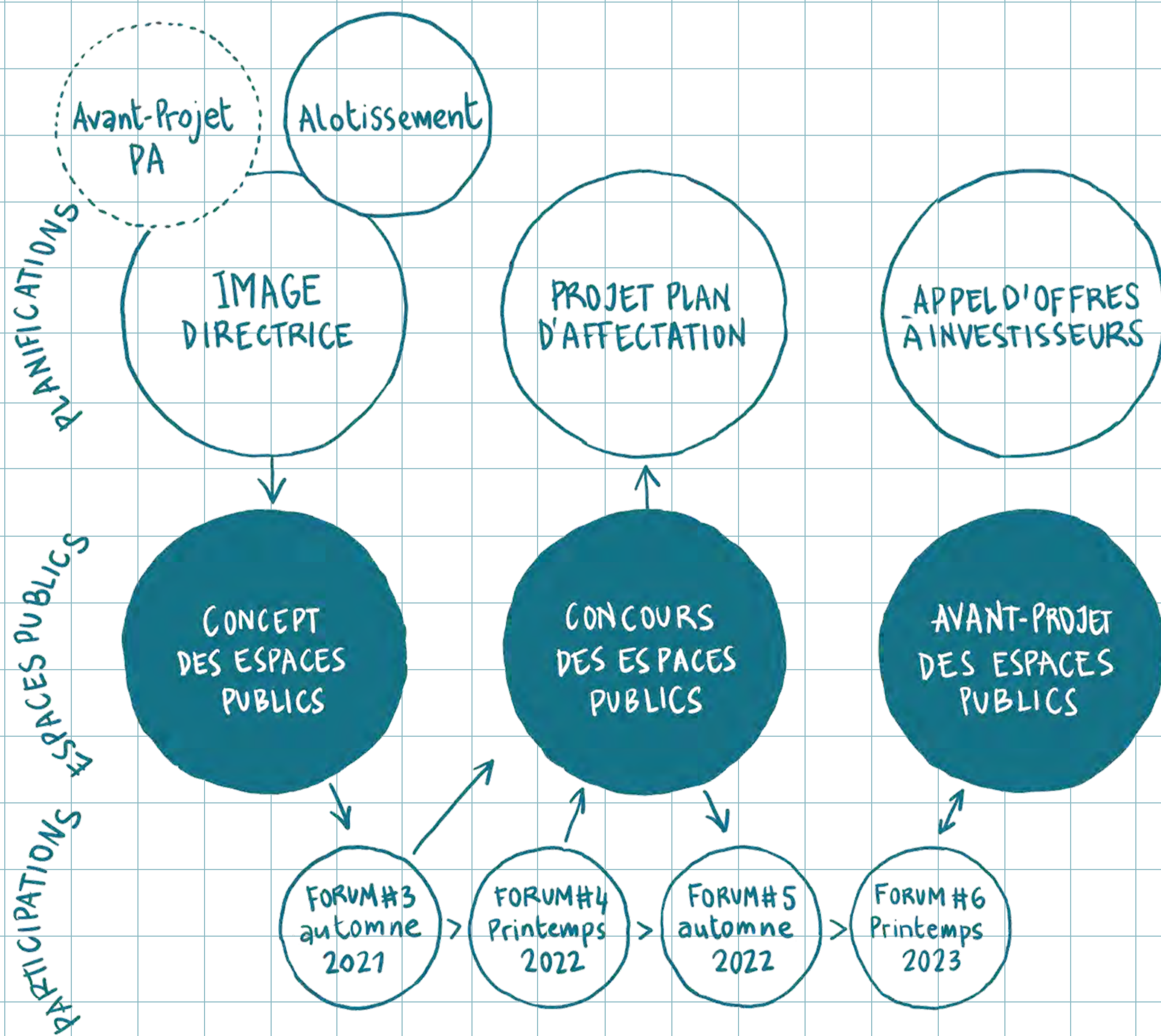
4 L'expertise d'usage

La voix des habitants-usagers sera portée par un groupe d'expertise d'usage, dont les membres ont été choisis par tirage au sort pour participer au jury du concours des espaces publics. Ce groupe aura la tâche d'analyser les projets retenus par le jury et de formuler leurs recommandations en vue du second degré du concours lors duquel les concurrents devront affiner leur concept.

2020-2021

2022

2023



Élaboration de l'image directrice et du concept des espaces publics

Lancement des études PA 2

Concours des espaces publics

Appel d'offres à investisseurs

Concours et développement des projets privés

Développement des espaces publics

Lancement des chantiers par phases et réalisation des espaces publics

Arrivées des premiers habitants

2020

2021
2022

2023

2024
2026

2027

2029



LES ESPACES PUBLICS



L'espace public c'est quoi?

C'est un espace ouvert à toutes et tous, c'est un élément central pour la qualité urbaine. Avec un réseau largement restitué à la mobilité douce, la part belle est faite aux piétons : courtes distances et plaisir de la déambulation. La conception des espaces publics doit dialoguer avec les bâtiments et les rez-de-chaussée, permettre une diversité d'usages, créer du lien social. Il s'agit de faire émerger une identité propre, une « couleur locale » qui fera la spécificité du lieu.

Mais c'est aussi...

1 Une ambiance

L'ambiance c'est ce que l'on ressent et perçoit quand nous sommes dans un lieu. C'est une lecture sensible de l'espace qui révèle l'identité d'un lieu au travers de codes culturels notamment.

2 Une fonction

La fonction d'un espace public c'est ce qu'il doit offrir comme possibilités, comme service pour que la ville / le quartier / la rue fonctionne. Assurer une fonction implique le respect de contraintes techniques, légales ou sécuritaires et la mise en place de conditions favorables.

3 Des usages

Les usages ce sont toutes les formes d'activités humaines qui se déroulent dans l'espace public.

Ils peuvent varier dans le temps et dans l'espace, selon l'âge, le genre, la saison, le jour, la météo, etc.

Les différents types d'activités dans l'espace public :

Les activités contraintes, c'est tout ce qui relève des besoins liés au quotidien : attendre un transport public, aller à l'école, trier ses déchets, assurer une livraison, garer son vélo, etc.

Les activités complémentaires, comme : s'arrêter sur un banc pour profiter du soleil, promener son chien, etc.

Les activités sociales, comme jouer au ballon avec les copains, rencontrer la femme ou l'homme de sa vie, faire une promenade avec un ou une proche, etc.

Qu'est-ce qui fait un bon espace public ?

On évalue en général la qualité de séjour d'un espace public à la richesse des activités qui y prennent place.

L'espace public doit en principe accueillir de manière confortable au minimum les activités nécessaires à la vie de tous les jours, comme aller prendre un bus, aller à l'école, faire ses courses, etc. Plus son aménagement permet le déploiement spontané d'autres activités, comme jouer, se rencontrer sur un banc, meilleur sera le cadre de vie.

3. Les usages piétonniers se développent malgré la saturation routière de l'espace public.

Les dimensions de l'espace public

L'espace public peut être appréhendé à travers diverses dimensions qui le composent et selon le type d'espaces publics elles auront une importance variable.

Par exemple, pour un parc, la dimension environnementale et sociale sera plus forte que la dimension économique car ce que l'on y recherche c'est un rapport à la nature, une possibilité d'interagir avec les gens.

La dimension sociale

L'espace public a une vocation sociale. Il est un lieu de rencontre, il relie et accompagne les lieux de vie et favorise le sentiment d'appartenance à une communauté. Créer des repères dans l'espace public, varier les ambiances permet de rendre l'espace public dynamique et stimulant en éveillant la curiosité le long des parcours tout en activant les sens.



La dimension urbaine

Le vide de l'espace public constitue le ciment de la ville. Il ordonne et structure la ville. L'ensemble des espaces publics jouent un rôle important dans la ville, leur mise en réseau doit être assurée en travaillant sur la continuité qui l'entoure. Les rez-de-chaussée des immeubles doivent être pensés comme un élément de liaison permettant d'animer la rue.

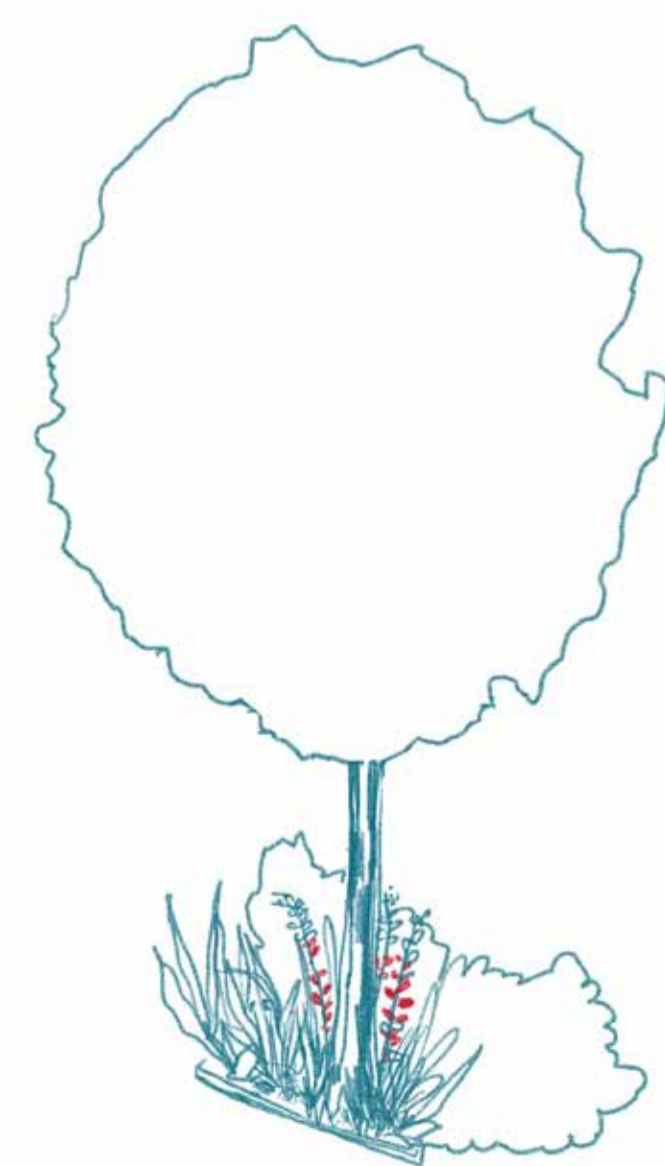
La dimension économique

L'espace public favorise la prospérité d'une ville par des aménagements adaptés et propices au rayonnement et à l'attractivité des activités économiques. Cette dimension intègre également les moyens mis en œuvre pour l'entretien des espaces verts, en termes d'économie des ressources.



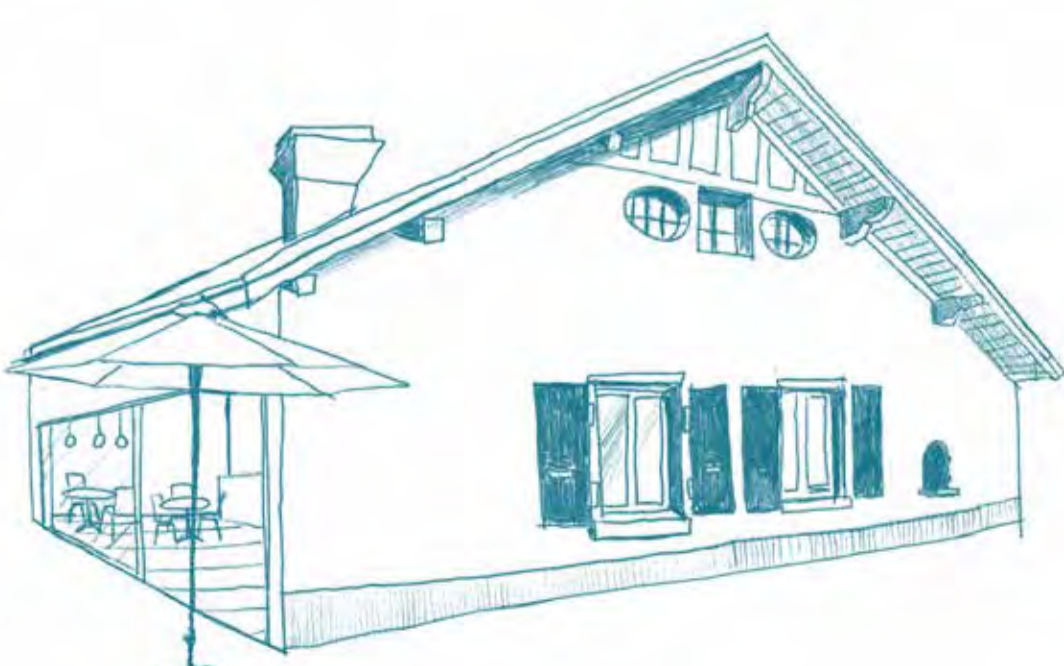
La dimension environnementale

L'espace public contribue à un cadre de vie sain et accueillant. Il joue un rôle important dans les enjeux climatiques auxquels les villes doivent faire face. C'est à travers l'espace public que l'on valorise les sols, que l'on arborise et végétalise notamment pour contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur, que l'on préserve la biodiversité mais aussi que l'on fait face aux inondations de plus en plus fréquentes.



La dimension identitaire

L'espace public dialogue aussi bien avec le patrimoine bâti que paysager qui participent à l'identité d'un lieu. La mise en valeur de ces éléments patrimoniaux permet de créer une continuité entre le nouveau quartier et la ville existante. Dans la conception des aménagements, le réemploi des structures existantes ou des matériaux présents sur le site permet de mettre en évidence cet héritage patrimonial.



Seras-tu retrouver les petits loups qui se cachent dans chaque dessin ?



LA PLACE PUBLIQUE

Sous l'œil de Dora Formica

Pour notre exposition, nous avons demandé à l'illustratrice Dora Formica d'imaginer ce que pourrait devenir les espaces publics de cette deuxième étape.

À travers ces images, elle nous propose son interprétation du concept des espaces publics.

Et vous qu'elle serait la vôtre ? Pour cela, plongez-vous dans les ambiances et donnez votre avis sur notre plateforme « Lausanne Participe » !

www.participer.lausanne.ch



Ambiance imaginée par doraformica

Dimension urbaine

La place constitue la principale centralité de quartier à l'échelle du PA2. Son caractère est résolument urbain.

Dimension sociale

La place est un lieu de rencontre et de rassemblement. L'espace est animé par les activités quotidiennes et son usage est polyvalent (terrasses, va-et-vient entre l'espace public et les rez-de-chaussée actifs, etc.).

Dimension identitaire

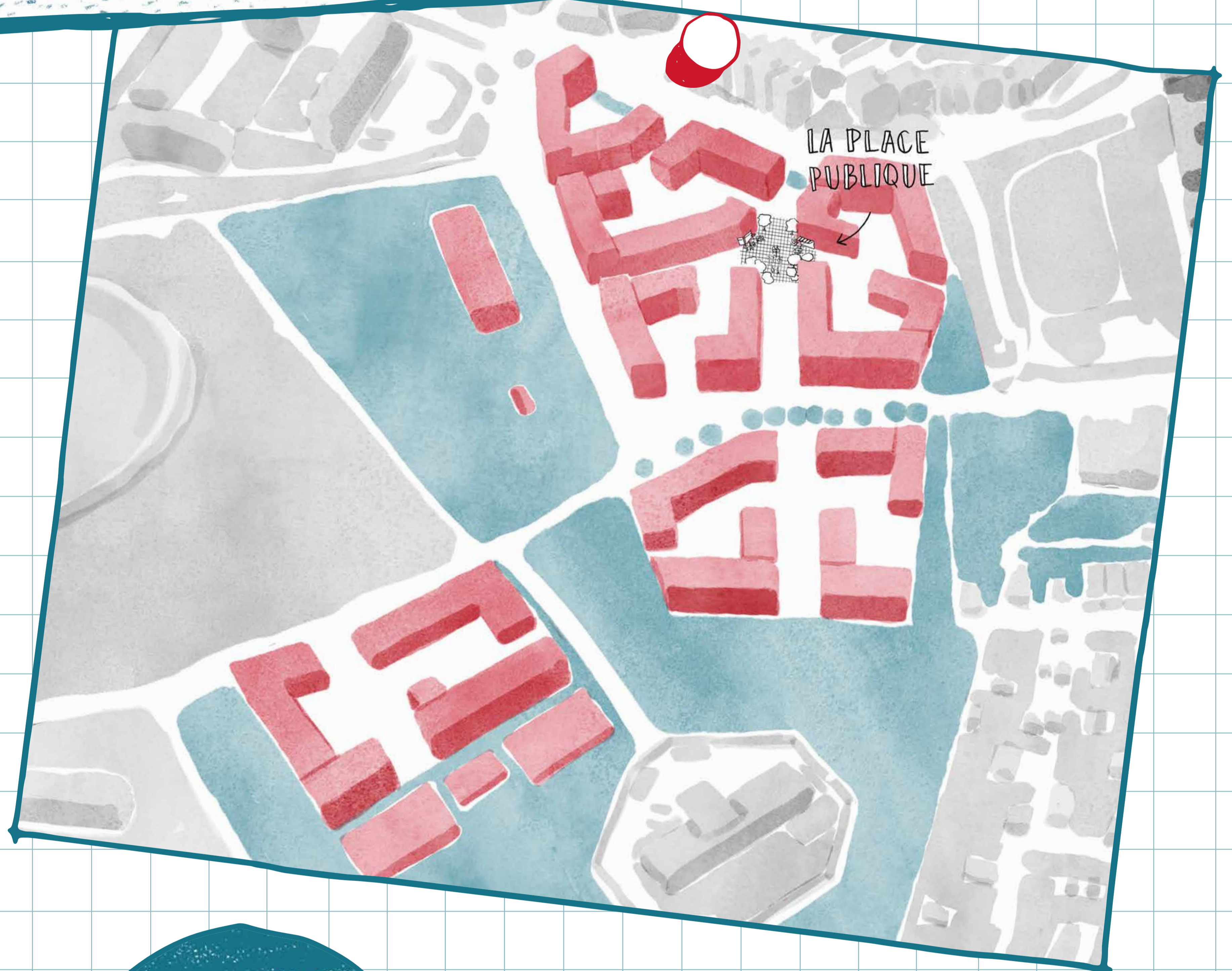
La place a une forte vocation identitaire, en tant que lieu de représentation, de rencontre et de manifestations de quartier à caractère social ou culturel (fêtes, vides-greniers, etc.).

Dimension environnementale

Le caractère urbain de la place doit être compatible avec l'intégration des enjeux environnementaux tels que la perméabilité des sols, la réduction des îlots de chaleur et la qualité de l'ambiance sonore.

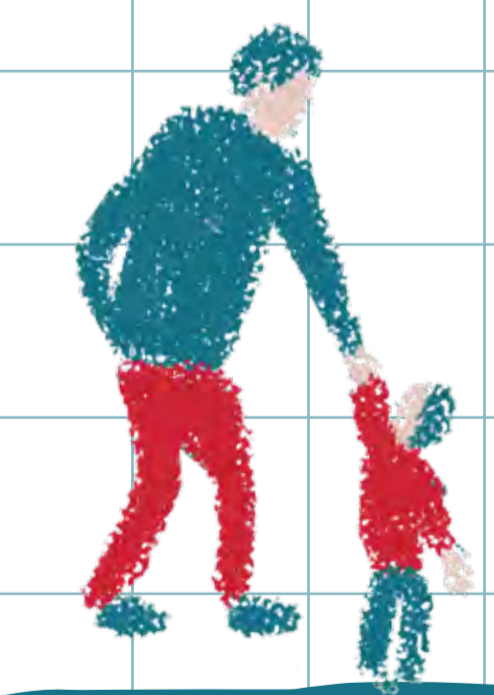
Dimension économique

La place est le cœur de l'activité commerciale du quartier. Les rez-de-chaussée donnant sur la place accueillent des services, des commerces de proximité ou des cafés. Ils génèrent une animation variable dans le temps et dans l'espace.



Fonctions

- Accueillir le cœur de l'activité commerciale du quartier
- Renforcer la vie et l'identité du quartier
- Offrir un espace propice aux échanges sociaux



Ambiance

- Espace de référence pour le quartier
- Lieu animé, de sociabilité
- Caractère urbain fort



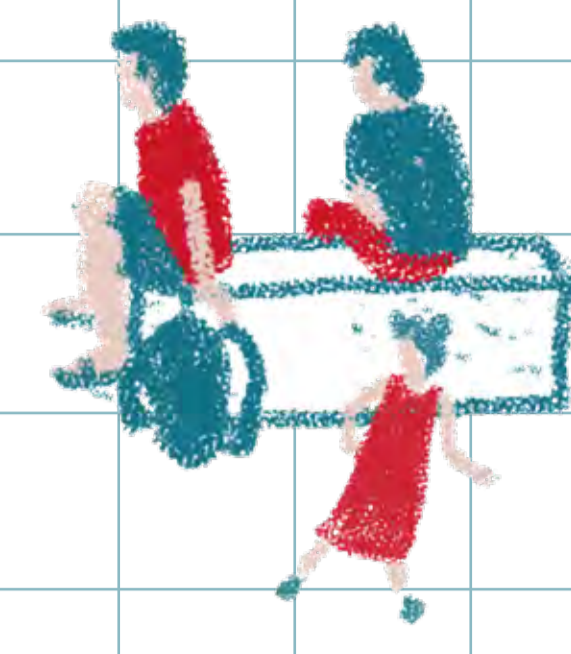
Et pour vous...
C'est quoi une place
où il fait bon vivre ?



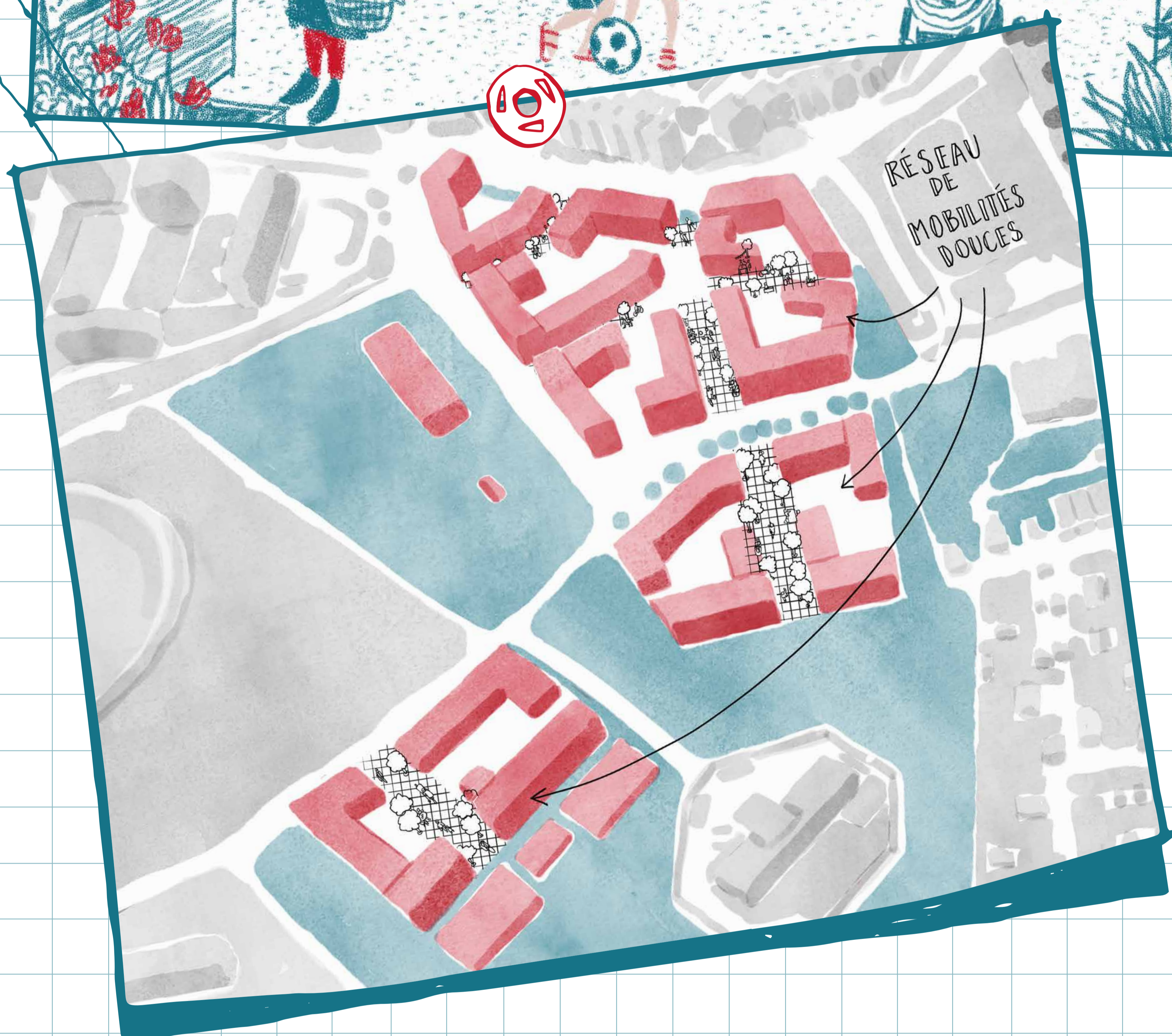
Donnez-nous votre avis
en scannant le code!



LE RÉSEAU DE MOBILITÉS DOUCES



Ambiance imaginée par dorafornica



Ambiance

- Ruelles piétonnes
- Végétation abondante
- Rez-de-chaussée animés

Dimension urbaine
Le réseau de mobilités douces compose un maillage de déplacements à l'échelle du piéton. En complément des traversées des cœurs d'îlots, il favorise les parcours directs à l'intérieur de l'écoquartier et les liaisons avec les quartiers environnants.

Dimension sociale
Le réseau de mobilités douces accueille les modes de déplacements lents (marche, vélo, etc) favorables aux rencontres spontanées, à l'autonomie des enfants, au confort des PMR et au sentiment général de sécurité.

Dimension identitaire
La desserte majoritaire des îlots par des chemins réservés aux mobilités douces contribue fortement à la reconnaissance intuitive des Plaines-du-Loup comme écoquartier.

Dimension environnementale
L'absence de véhicules motorisés préserve le calme des habitations. La perméabilité des sols et l'importante végétalisation contribuent au maintien d'une atmosphère saine.

Dimension économique
Les cheminements propices à la flânerie concourent à la viabilité des commerces et services aux rez-de-chaussée qui, en tant que lieu de destination, animent l'espace public. Le calme et la sécurité des déplacements contribuent à l'attractivité des logements.

Et pour vous...
Dans quelle rue voulez-vous vivre et vous rencontrer?

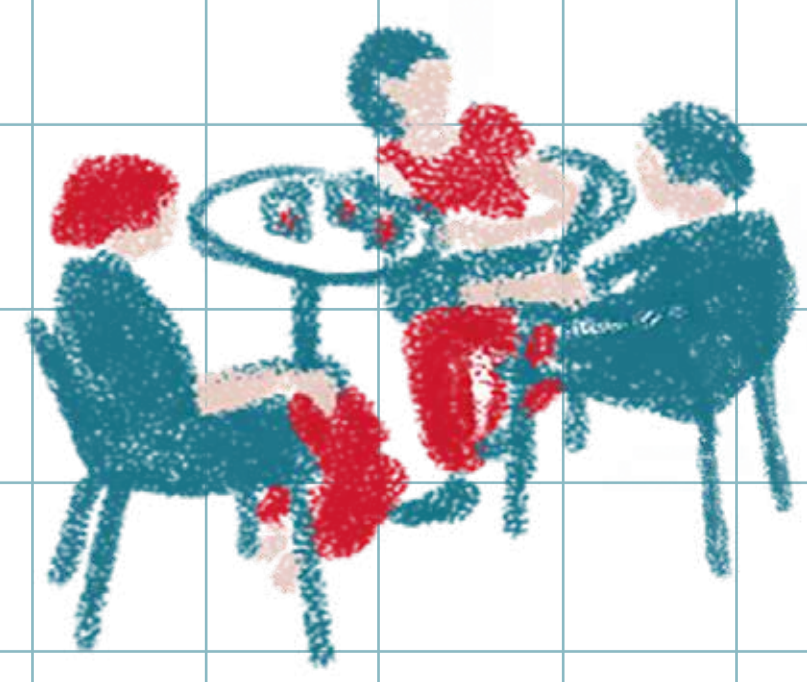


Donnez-nous votre avis en scannant le code!

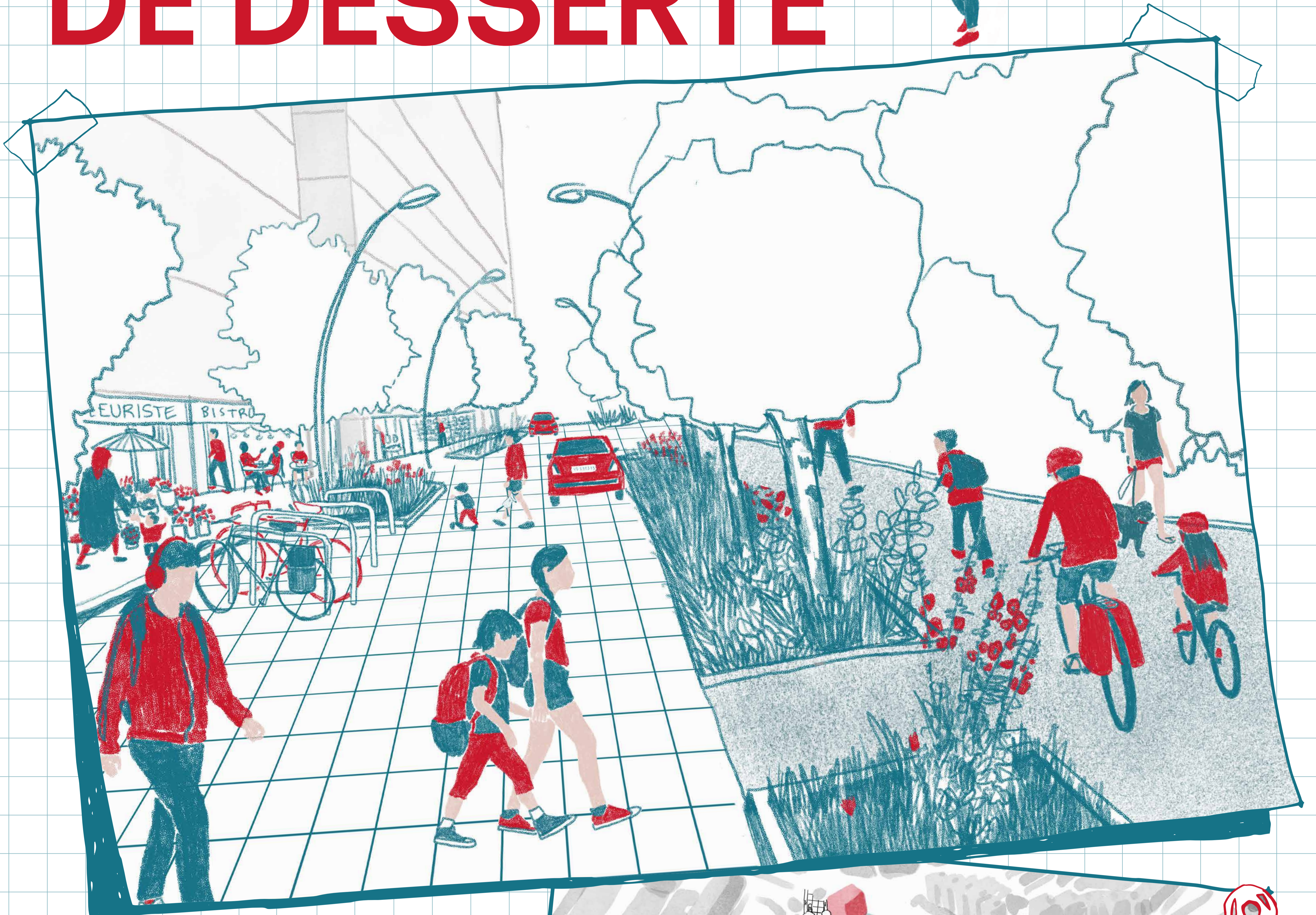


Fonctions

- Valoriser le caractère piéton et une mixité d'usages
- Assurer la desserte fine de l'écoquartier
- Contribuer à la qualité de vie du quartier



LE RÉSEAU DE DESSERTE



Ambiance imaginée par dorafornica

Dimension urbaine

Le réseau de desserte assure une fonction de mobilité importante pour le quartier et permet la création d'îlots d'habitation protégés des nuisances.

Dimension sociale

Le réseau de desserte constitue l'interface entre le quartier et le parc. Les activités aux rez-de-chaussée entretiennent un lien avec le parc et génèrent des usages diversifiés.

Dimension identitaire

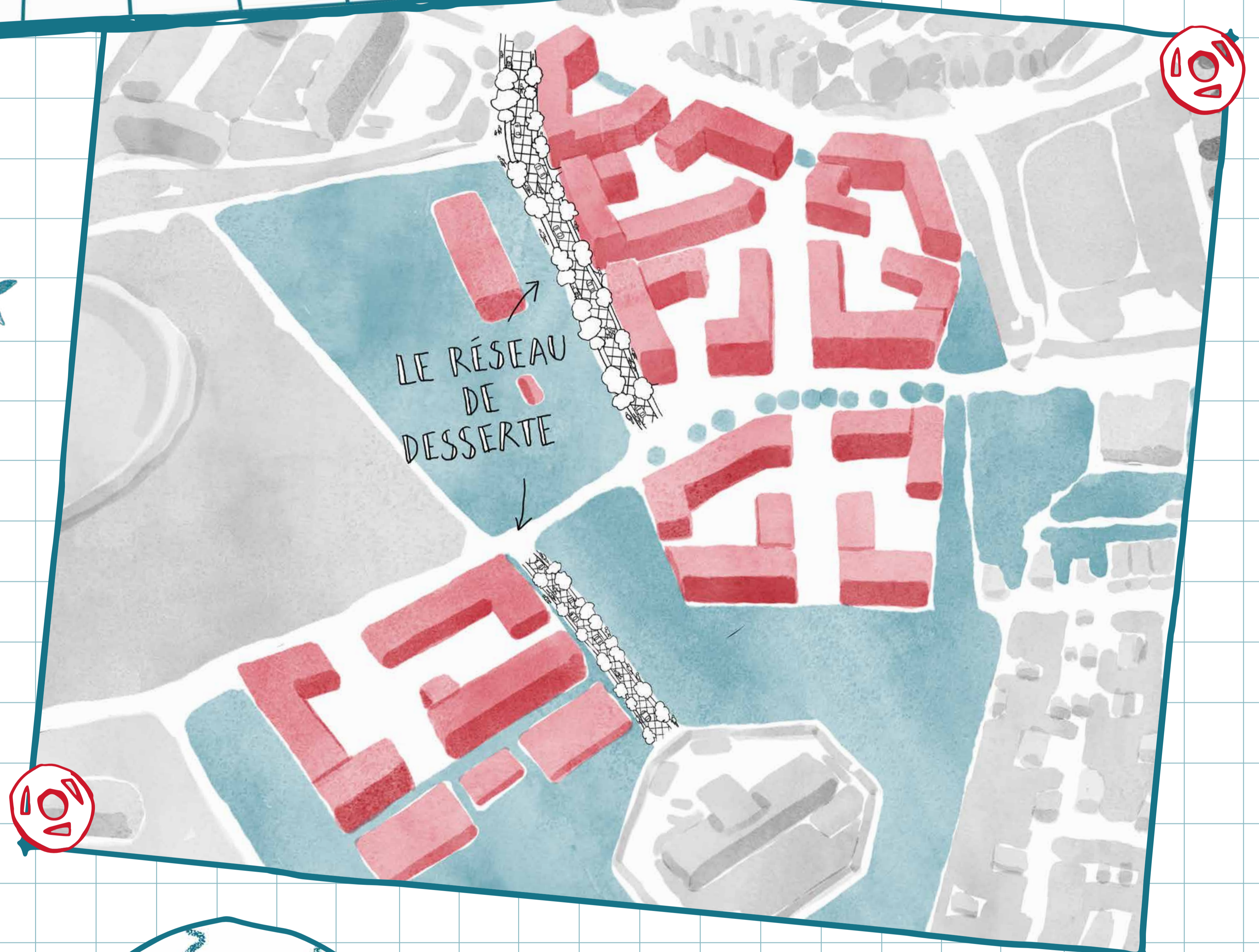
Les dessertes sont caractérisées par des fronts différenciés de part et d'autre (verts et construits). Le chemin de Bois-Gentil et le bâtiment de la prison ont une valeur historique et patrimoniale importante pour l'inscription du quartier dans un continuum urbain.

Dimension environnementale

Les nuisances sonores sont réduites par un régime de circulation à vitesse modérée. L'arborisation contribue à la création d'atmosphères saines et agréables. L'éclairage public répond aux objectifs d'efficacité énergétique.

Dimension économique

Le réseau de desserte assure l'accessibilité du quartier et la livraison des commerces et services. Sa fonctionnalité contribue à l'attractivité de l'adresse.



Fonctions

- Assurer la desserte fine des quartiers
- Concilier la vie de quartier, la circulation et la sécurité
- Permettre localement une mixité d'usages

Ambiance

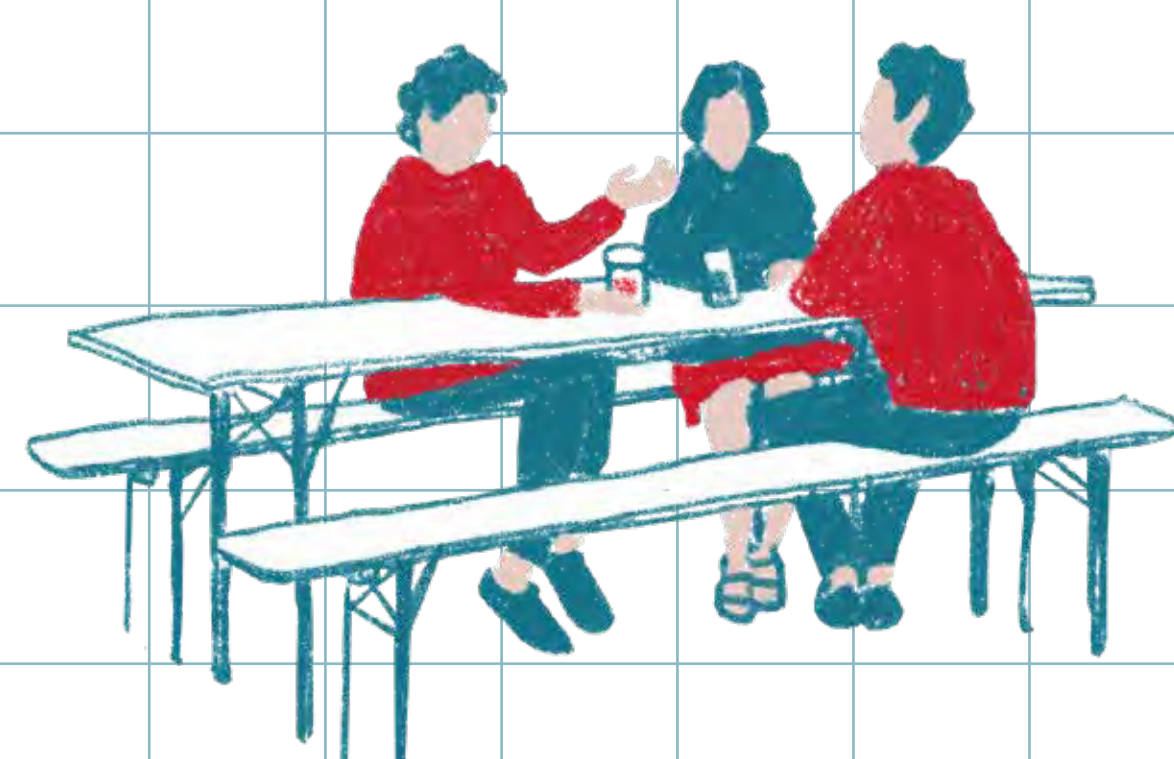
- Rues apaisées dans un parc
- Arborisation abondante
- Rez-de-chaussée animés



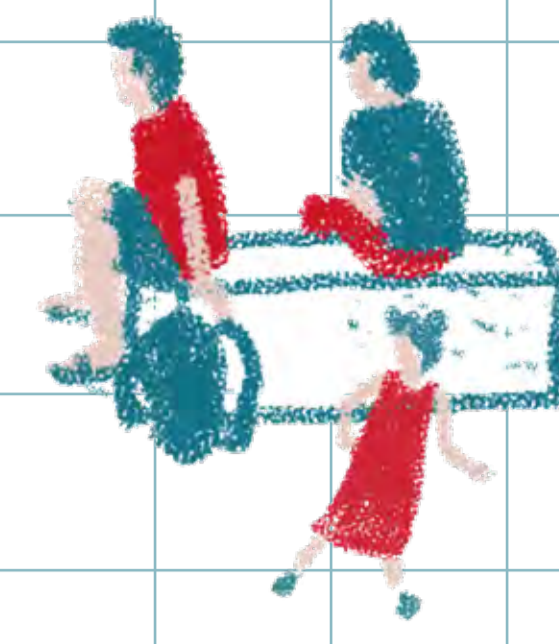
Et pour vous...
Comment faire pour cohabiter avec les différentes mobilités?



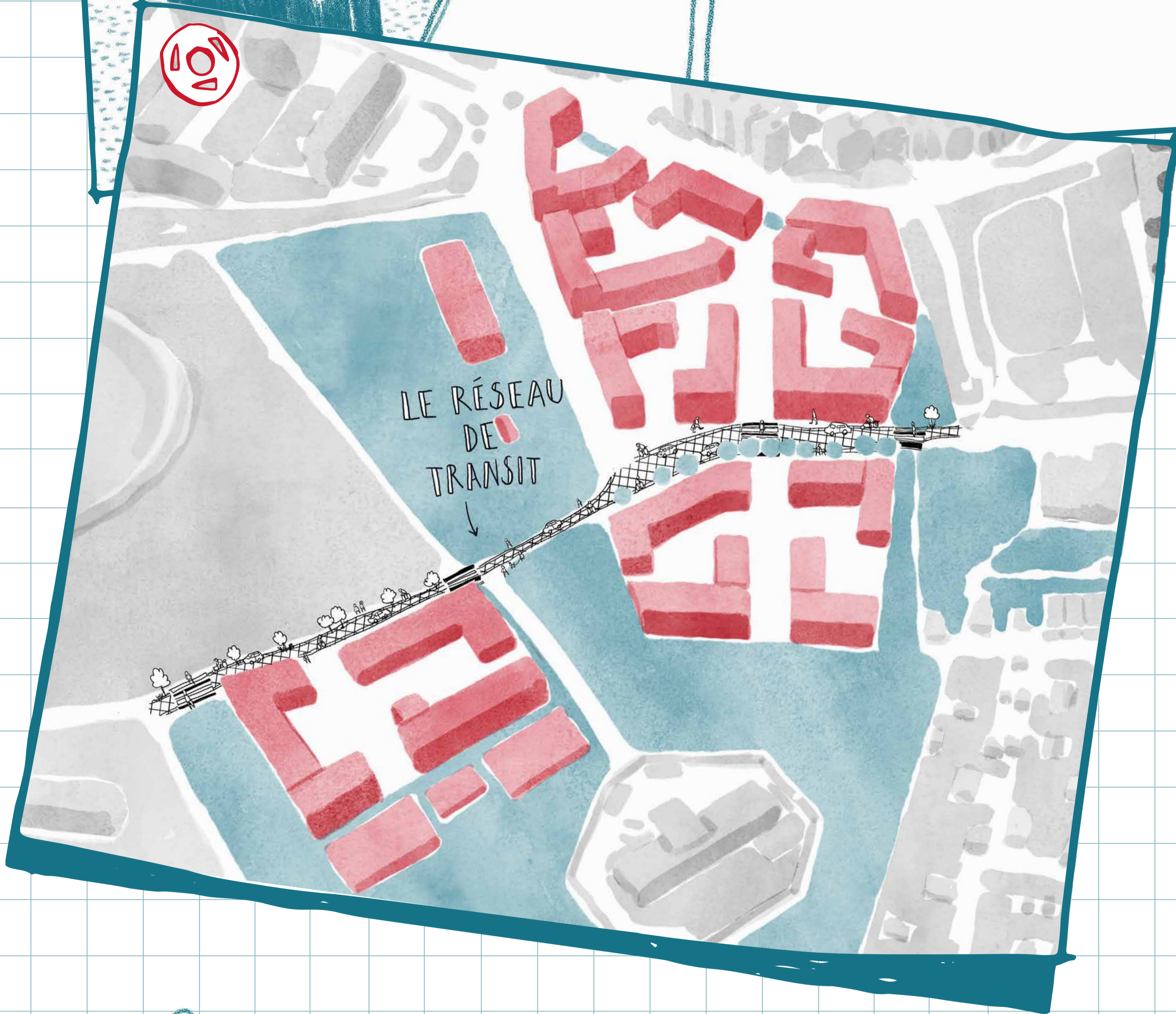
Donnez-nous votre avis en scannant le code!



LE RÉSEAU DE TRANSIT



Ambiance imaginée par doriformica



Ambiance

- Boulevard urbain
- Espace structuré, lisible et cohérent à l'échelle de l'écoquartier

Dimension urbaine

La route des Plaines-du-Loup constitue un boulevard d'entrée de ville structurant à l'échelle de l'agglomération.

Dimension sociale

Une intensité d'usages animera ponctuellement l'espace au droit de l'accès au m3 et aux deux croisements avec le parc.

Dimension identitaire

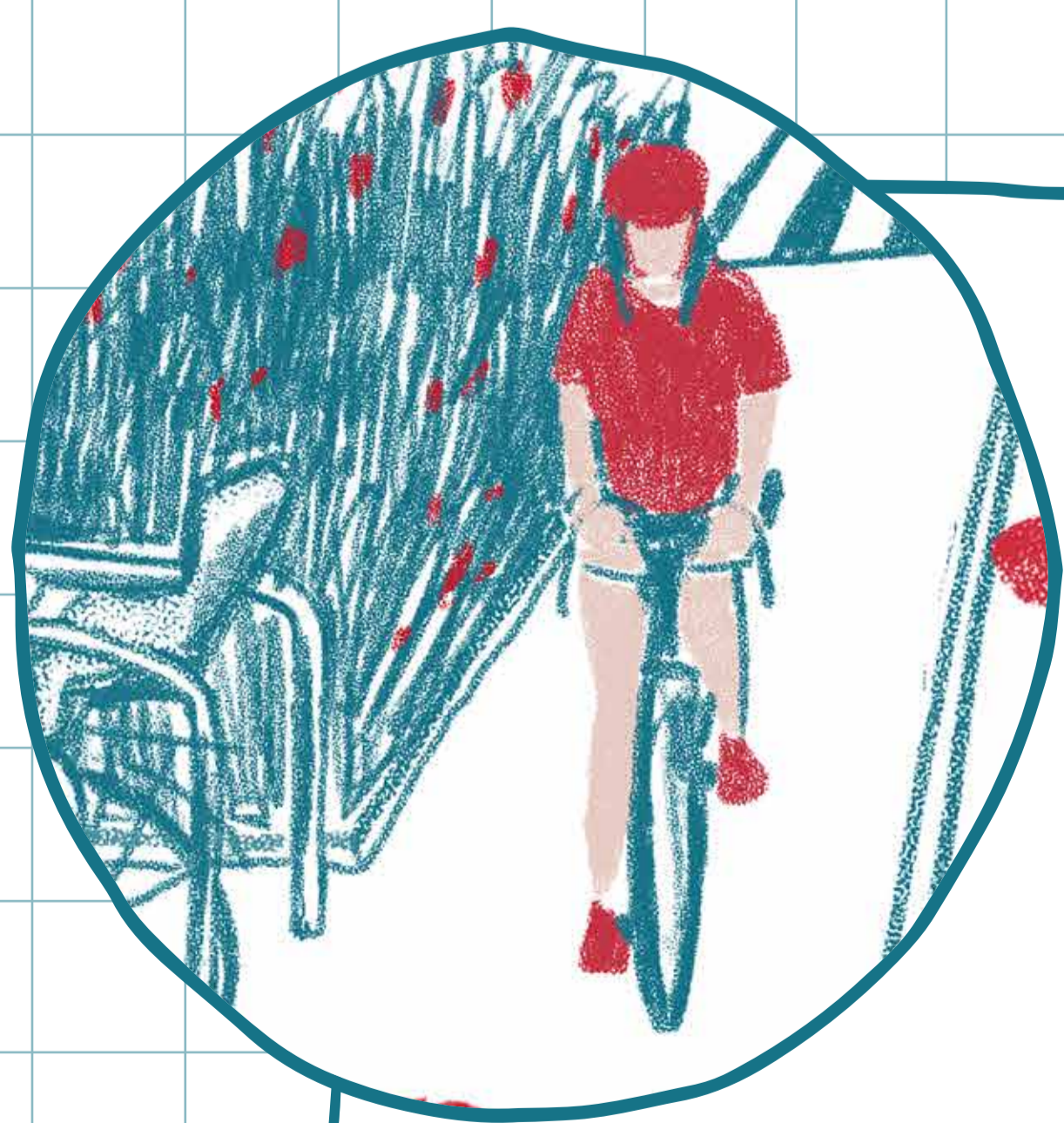
L'écoquartier tire son nom de celui de la route des Plaines-du-Loup. A l'échelle du PA2, elle est marquée par les différentes séquences traversées, tantôt longeant le parc, tantôt bâties, ce qui lui confère une singularité par rapport à d'autres axes d'entrée de ville.

Dimension environnementale

L'accès aux poches de stationnement permet des intérieurs d'îlots protégés du trafic. L'arborisation contribue à limiter les îlots de chaleur. L'éclairage public s'adapte au statut routier de la voie.

Dimension économique

Le réseau de transit assure une commodité d'accès en ville et au quartier pour le trafic individuel et les livraisons, dont bénéficient les activités sur rue (attractivité de l'adresse).



Fonctions

- Garantir la fonctionnalité des mobilités à l'échelle de l'ensemble de l'écoquartier et du nord de l'agglomération lausannoise
- Inviter aux déplacements en garantissant un équilibre des modes

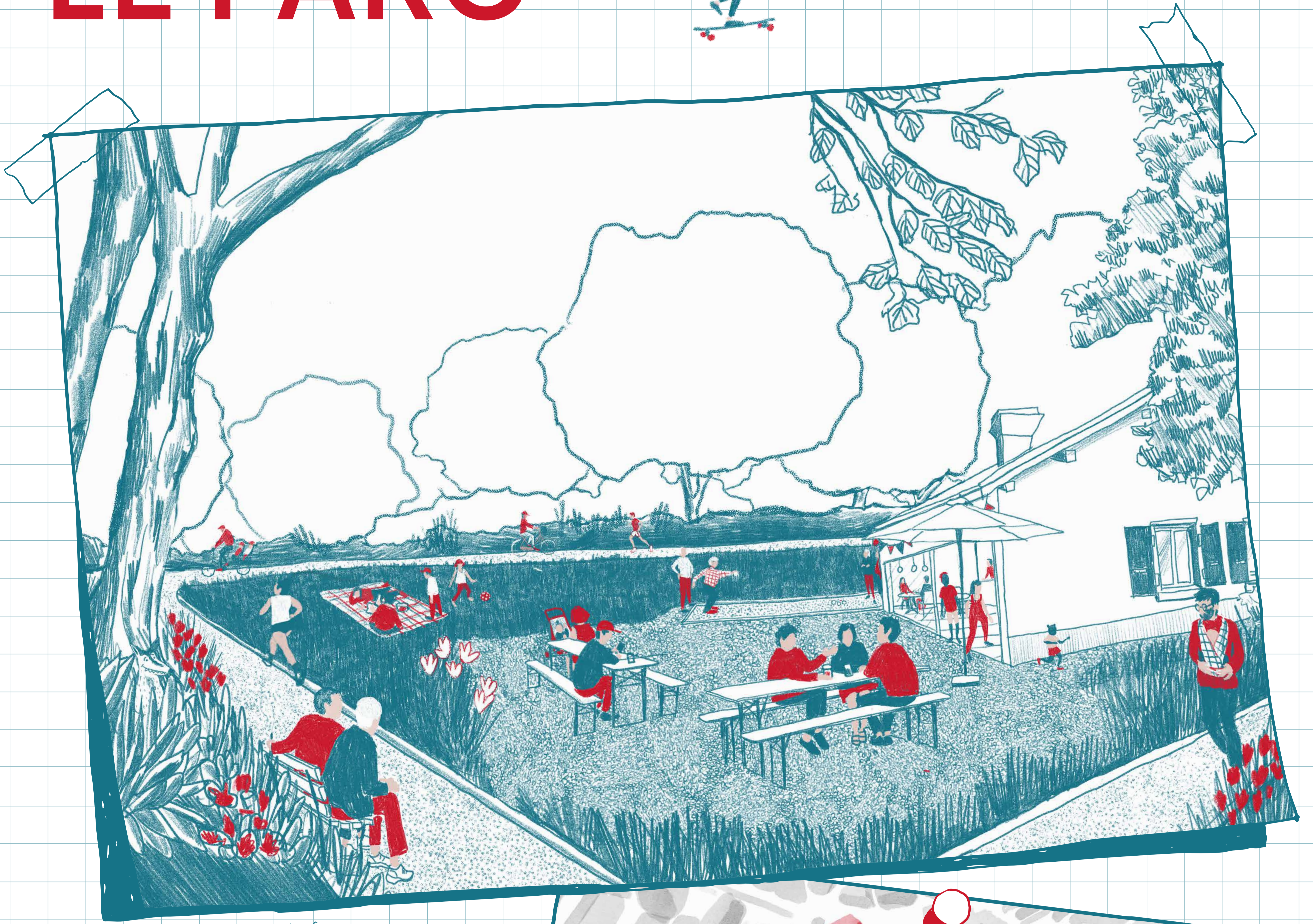
Et pour vous...
À quoi ressemble un boulevard urbain en ville ?



Donnez-nous votre avis en scannant le code!



LE PARC



Ambiance imaginée par *doraformica*

Dimension urbaine

Le parc des Plaines-du-Loup est un espace majeur, il structure l'ensemble du quartier. Son insertion en «S» définit et singularise les poches urbaines et les fronts bâtis.

Dimension sociale

Le parc des Plaines-du-Loup est un lieu de rencontre, de détente, de jeu, de pratiques sportives et de loisir au quotidien. La présence de plusieurs équipements publics renforce cette vocation puisque leurs usagers emprunteront naturellement le parc pour s'y rendre.

Dimension identitaire

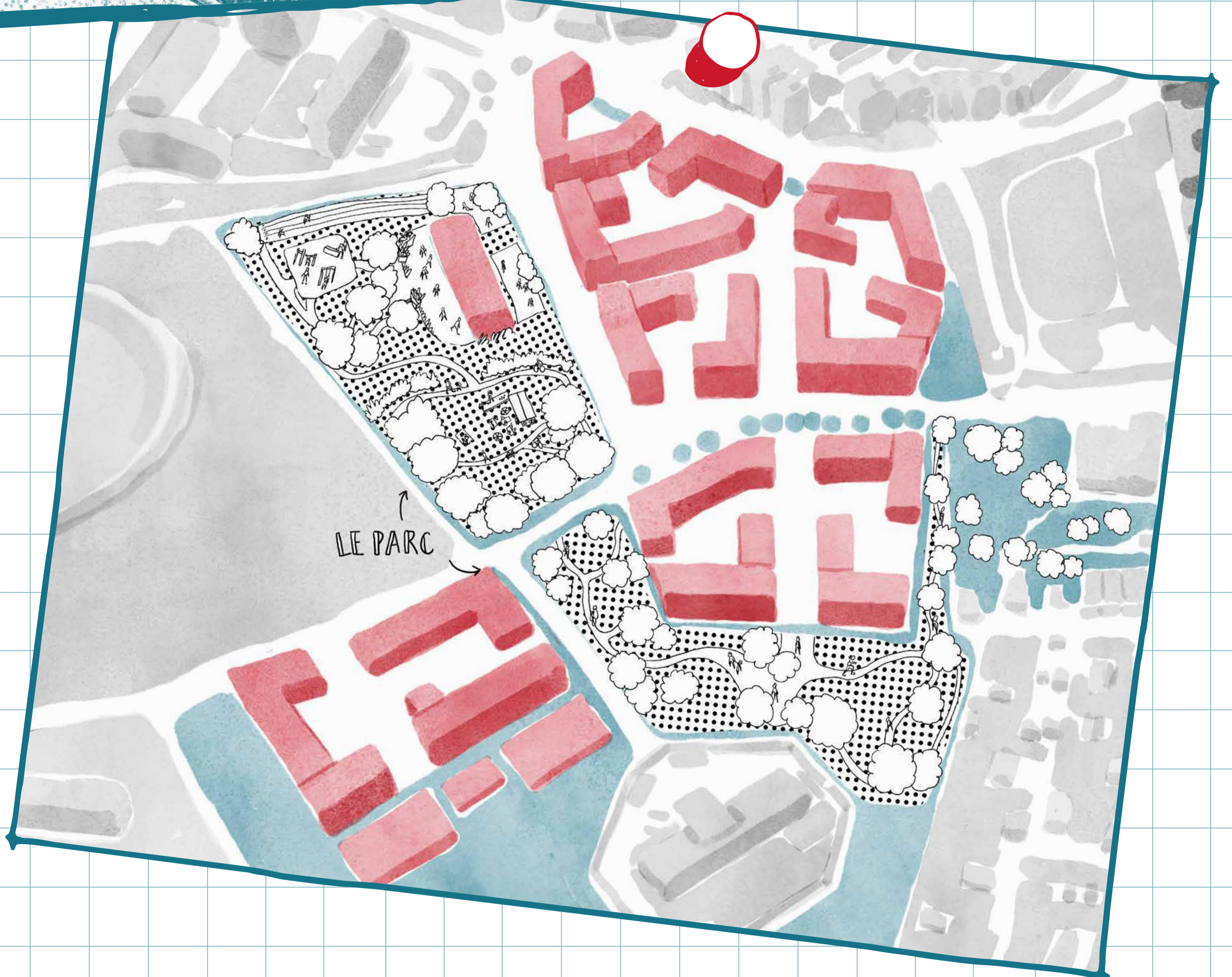
En tant qu'espace public majeur, le parc des Plaines-du-Loup est l'espace de référence contribuant fortement à la caractérisation de l'identité du nouveau quartier mais aussi des quartiers voisins.

Dimension environnementale

Le parc des Plaines-du-Loup est l'infrastructure écologique majeure du quartier. Son aménagement favorise la biodiversité, contribue à la régulation du climat urbain.

Dimension économique

L'aménagement du parc ménage les finances publiques à travers une gestion extensive et différenciée des espaces verts. L'attractivité des adresses donnant sur le parc participe à la vitalité économique du quartier.



Ambiance

- Espace vert public pour tous
- Atmosphère conviviale
- Invitation à la flânerie et au séjour



Fonctions

- Ménager un espace de respiration au milieu du quartier
- Contribuer à la valorisation du paysage et de la biodiversité
- Répondre aux besoins d'activités en plein air

Et pour vous...
C'est quoi un espace vert réussi / idéal ?



Donnez-nous votre avis en scannant le code !

